

# GOOD SENSE RTU NEUTRALISANT D'ODEURS-FRAÎCHEUR

National Fire Protection Association (NFPA)	Risques d'incendie	Hazardous Material Information System (HMIS)	Santé	0						
	Santé		Réactivité	0						
		<table border="1"> <tr> <td>Santé</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Risques d'incendie</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Réactivité</td> <td>0</td> </tr> </table>			Santé	0	Risques d'incendie	1	Réactivité	0
Santé	0									
Risques d'incendie	1									
Réactivité	0									
Danger spécifique										
Vêtements de protection: Aucun requis		Apparence: Clair Incolore. Liquide Voir la Section 9.								

## Section 1. Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit	<b>GOOD SENSE RTU NEUTRALISANT D'ODEURS-FRAÎCHEUR</b>	Code	4437
Utilisation du produit	Industriel/Institutionnel: Soins de l'air.	PMS#	453453
FTSS#	114775001	Date de validation	1/7/2002
Siège social aux É.U.	Siège social au Canada	Date d'impression	1/7/2002
Johnson Wax Professional 8310 16th Street Sturtevant, Wisconsin 53177-0902 Phone: (888) 352-2249 MSDS Internet Address: www.jwp.com	Johnson Wax Professional 100 Matheson Blvd. East, Suite 203 Mississauga, Ontario L4Z 2G7 Phone: (905) 755-0913 or (888) 746-5971	Remplace	1/7/2002.
		En cas d'urgence	(800) 851-7145

## Section 2. Composition et informations sur les ingrédients

Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
Alcool isopropylique	67-63-0	1-5	TWA: 980 STEL: 1225 (mg/m <sup>3</sup> ) de OSHA (PEL) [États-Unis] TWA: 983 STEL: 1230 (mg/m <sup>3</sup> ) de ACGIH (TLV) [États-Unis]	ORALE (DL50): Aiguë: 5045 mg/kg [Rat]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: 12800 mg/kg [Lapin]. VAPEUR (CL50): Aiguë: 16000 ppm 8 heures [Rat]. Sans Objet.
Eau	7732-18-5	60-100	Non disponible.	

## Section 3. Identification des risques

Voies d'absorption	Inhalation. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.
Effets aigus potentiels sur la santé	
<i>Yeux</i>	Inconnu.
<i>Peau</i>	Inconnu.
<i>Inhalation</i>	Inconnu.
<i>Ingestion</i>	Inconnu.
Conditions médicales aggravées par une surexposition:	Inconnu.
Voir Information toxicologique (section 11)	

**Section 4. Premiers soins**

Contact avec les yeux	Rincer abondamment à l'eau courante.
Contact avec la peau	Rincer abondamment à l'eau courante.
Inhalation	Les premiers secours ne sont pas nécessaires.
Ingestion	Les premiers secours ne sont pas nécessaires.

**Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie**

Inflammabilité du produit	Alors que se produit possède un point d'éclair inférieur à 200 Deg. F, il constitue une solution aqueuse à base d'alcool qui ne soutient pas la combustion.
Points d'éclair	CREUSET FERMÉ: 62°C (143.6°F).
Produits de la combustion	Inconnu.
Appareils et méthodes de lutte contre les incendies	Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée. Poudre, l'anhydride carbonique.
Vêtements de protection (feu)	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Special Remarks on Fire and Explosion Hazards	Aucune.

**Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels**

Précautions personnelles	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage	Éliminer toutes les sources d'inflammation. En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Ramasser avec du sable ou avec un autre matériau non combustible. Placer dans des contenants secs et propres répondant aux normes des méthodes approuvées d'élimination.

**Section 7. Manipulation et entreposage**

Manutention	Éviter d'inhaler les vapeurs ou le brouillard. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. <b>POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT</b>
Entreposage	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel. <b>GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.</b>

**Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle**

Contrôles d'ingénierie	Aucune ventilation particulière requise. Ventilation adéquate du local.
Protection personnelle	
<i>Yeux</i>	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
<i>Mains</i>	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
<i>Respiratoire</i>	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
<i>Pieds</i>	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
<i>Corps</i>	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.

**Section 9. Propriétés physiques et chimiques**

État physique et apparence	Liquide
Odeur	Frais. Poudre
Couleur	Clair Incolore.
pH	4.7 [Acide.]
Gravité Spécifique	1
Point d'ébullition/condensation	100°C (212°F)
Point de fusion/congélation	0°C (32°F)
Solubilité dans l'eau	Complète.

**Section 10. Stabilité et réactivité**

Stabilité du produit et réactivité	Le produit est stable.
Conditions d'instabilité	Chaleur excessive.
Incompatibilité avec différentes matières	Inconnu.
Produits de décomposition dangereux	Quand exposé au feu: Forme des produits habituels de combustion.
Polymérisation Dangereuse	Ne se produira pas.

**Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie**

Toxicité aiguë	ORALE (DL50) Estimée à un niveau supérieur à 5000 mg/kg (rat). CUTANÉE (DL50) Estimée à un niveau supérieur à 2000 mg/kg (rat).
Effets d'une exposition chronique	Inconnu.
Autres effets toxiques	Non disponible.

**Section 12. Information sur l'écologie**

Non disponible.

**Section 13. Considérations lors de la disposition**

Information sur les déchets	Aucune précaution spéciale n'est nécessaire. Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérale, provinciales, locales ou d'État.
-----------------------------	---

**Section 14. Renseignements sur l'expédition**

Classification pour le DOT	
DOT Nom d'envoi	S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.
TDG Classification	
TDG Nom d'envoi	S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.

**Section 15. Information réglementaire**

Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.

Réglementation des É.-U.

<b>Federal</b>	SARA 313 - Préavis et rapport de déversement de substances toxiques: Alcool isopropylique CERCLA : Substances dangereuses: Alcool isopropylique
<b>état</b>	New Jersey - Liste des déversements: Alcool isopropylique New Jersey: Alcool isopropylique Massachusetts - Liste des déversements: Alcool isopropylique Massachusetts RTK: Alcool isopropylique Pennsylvanie RTK: Alcool isopropylique

Information sur les produits enregistrés Sans objet.

Règlements canadiens

SIMDUT Classification Sans objet.

Symbole du SIMDUT

Information sur les produits enregistrés Sans objet.

Inventaire des Produits Chimiques Tous les ingrédients de ce produit figurent ou ils sont exemptes du Inventaire Américain des Substances Chimiques (Toxic Substance Control Act -TSCA). Tous les ingrédients sont sur la liste DSL.

**Section 16. Renseignements supplémentaires**

Autres considérations spéciales Non disponible.

Version 1.01

**Avis au lecteur**

*Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.*